

Aux Habitants de la Commune de  
**LUGNY-LES-CHAROLLES**

Objet : Crise Épidémique COVID-19 – Mesures « BARRIERE »

Lugny-les-Charolles, Dimanche 15 Mars 2020

Madame, Monsieur  
Chers Concitoyens,

En matière sanitaire, le virus COVID-19 est désormais considéré comme « **circulant** » sur le territoire de notre Pays, comme dans tous les autres pays d'Europe. Notre continent est d'ailleurs considéré depuis le milieu de la semaine écoulée comme le nouveau foyer de la pandémie mondiale, après avoir été l'Asie durant 4 mois entre Novembre 2019 et Février 2020.

Cela signifie que pour les 2 ou 3 prochains mois, de Mars à Mai 2020, aucune fermeture de frontière humaine, qu'elle soit terrestre ou maritime, ne l'empêchera de venir contaminer de nouvelles personnes.

Il nous faut donc tous collectivement adopter temporairement des comportements sociaux adaptés à la présence potentielle de cette contamination sur nos territoires départementaux, intercommunautaires ou communaux.

C'est tout l'enjeu de la bonne application par chacun de nous tous, des mesures dites « **BARRIERE** » :

- **LIMITER SES INTERACTIONS HUMAINES AU STRICT NECESSAIRE, UTILE OU OBLIGATOIRE : POUR LE TRAVAIL QUOTIDIEN, POUR LE RAVITAILLEMENT HEBDOMADAIRE EN NOURRITURE OU POUR SES BESOINS DE SANTÉ.**
- **SUPPRIMER POUR UN TEMPS TOUT RASSEMBLEMENT FESTIF, SPORTIF OU CULTUREL.**
- **CONCENTRER LE MAINTIEN DE LIENS SOCIAUX NORMAUX AU SEIN DE LA CELLULE FAMILIALE DONT ON SAIT LIMITER LES CONTACTS DE CHAQUE MEMBRE AVEC L'EXTERIEUR.**
- **SUPPRIMER LES GESTES AMICAUX TRADITIONNELS : PLUS DE POIGNEES DE MAINS, PLUS DE BISES SUR LES JOUES ET MAINTIEN D'UNE DISTANCE MINIMALE DE 1 METRE LORS DE NOS INTERACTIONS SOCIALES.**

**CES MESURES SERONT TEMPORAIRES MAIS DOIVENT S'APPLIQUER JUSQU'À NOUVEL ORDRE.**

Il faut ainsi comprendre que la seule façon de limiter l'impact dans la population, d'une épidémie par un nouveau virus – pour lequel la science n'a encore pas de traitement ni de vaccin – est :

- **de le bloquer en « l'enfermant » dans les corps de personnes déjà contaminées** et :
  - en laissant les défenses intérieures immunitaires naturelles de celles-ci combattre le virus comme tout autre virus, comme réussiront à la faire près 80% des personnes contaminées naturellement, sans difficulté notable, sans même le savoir, mais en appliquant d'emblée les règles « barrière »
  - ou pour 10 autres pourcents, sous le contrôle de leur médecin traitant habituel avec des symptômes plus virulents et seulement en confinement strict à domicile.
  - ou en soignant dans les hôpitaux les 10 derniers pourcents des personnes contaminées qui développeront éventuellement des formes graves de la maladie nécessitant une assistance respiratoire hospitalière.
- **de limiter son action en « l'empêchant » de contaminer de nouvelles personnes** en s'appliquant TOUS collectivement et individuellement systématiquement les mesures « BARRIERE » entre nous.

Il y a sans doute aujourd'hui Dimanche 15 Mars 2020 très peu de danger que le COVID-19 soit déjà venu exposer un membre de la communauté de vie de notre commune de LUGNY-LES-CHAROLLES. **Cependant, si l'un de ses membres parmi nous venait à être contaminé, il pourrait être à l'origine de la contamination rapide et progressive de tous les autres.** Mettre en place des restrictions temporaires de nos interactions sociales non vitales, ainsi que les mesures « barrière » de comportement social entre nous, permet donc de « bloquer » la contamination de toute une communauté de vie.

**EN TANT QUE MAIRE, JE DEMANDE DONC SOLENNELLEMENT À TOUS DE SE CONFORMER TEMPORAIREMENT, - ET JUSQU'À NOUVEL ORDRE -, AUX RESTRICTIONS DE COMPORTEMENTS SOCIAUX PRECONISÉES.**

En les appliquant Il ne faut pas les considérer comme un signe d'angoisse irraisonnée. En ne les appliquant pas, il ne faut pas chercher – comme souvent certains jeunes adolescents et adultes l'expriment - à montrer inutilement que nous ne serions pas angoissés, ou plus fort que les autres.

Il ne faut donc pas chercher à dire : « *Je n'ai pas peur, je ne change rien à mes habitudes* », mais il faut d'emblée OBLIGATOIREMENT changer ses habitudes et dire « *Je n'ai pas peur pour moi, mais pour les autres je change mes habitudes* »...Il ne faut donc pas les appliquer que pour SOI, il faut avant tout le faire pour les AUTRES !

Et pour protéger les plus exposés parmi nous, personnes très âgées, et/ou malades et donc, en déficit de défense immunitaire. **Il s'agit avant tout de SOLIDARITE INTER-GENERATIONELLE.**

Pour terminer, il faut savoir se rassurer au quotidien, même sous contraintes fortes de restrictions temporaires de nos libertés individuelles et les angoisses qu'elles peuvent générer individuellement pour chacun de nous.

Voilà donc ci-après quelques statistiques pouvant nous aider à apprécier le risque encouru mais également à le relativiser.

Chaque année, la France connaît habituellement par an entre 500 et 600 000 décès (compensés naturellement par 700 à 800 000 naissances) et ce qui correspond en moyenne à près de 1 600 décès par jour. En France, par jour, « habituellement » parmi ces 1 600 décès, on en relève 420 dus aux cancers, 420 par maladie cardio-vasculaire soit 26% chacun, puis 300 dus aux addictions (tabac, alcool, drogue) soit 19% et 240 dus aux diabètes ou obésité soit 15%, 80 dus aux infections diverses soit 5%, 50 dus aux accidents domestiques soit 3% 50 également dus à la grippe saisonnière soit aussi 3%, 30 dus aux suicides soit 2% et 10 pour diverses autres raisons (accidents de la route, du travail et homicides) soit 1%. Quel que soit la mortalité effrayante quotidienne que nous pourrions connaître ponctuellement collectivement en France pendant quelque jours dans les prochaines semaines, 10, 50, 100, 250, ?, il faudra garder à l'esprit qu'il faudra la relativiser et la comparer avec les niveaux de celles des causes habituelles observées CHAQUE jour en France TOUS les jours de l'année : 400 (Cancer), 400 (Cœur), 300 (Addictions), 200 (Diabète)...etc.

L'enjeu des mesures est : **LIMITER LE NOMBRE DE PERSONNES QUI SERONT CONTAMINÉES, POUR LIMITER LE NOMBRE DE DÉCÈS EN SURMORTALITÉ** des 1600 décès « habituels » quotidiens observés chaque jours en France hors épidémie supplémentaire, et **LIMITER LEUR APPARITION DANS LE TEMPS.**

Nous sommes 67 millions d'habitants, **si nous limitons par les mesures « Barrière » à 30% le pourcentage la population contaminée**, seuls 20 millions seront concernés dont 20% d'entre eux soit 4 millions, auront eu des symptômes notables. Parmi ses 4 millions, 10% soit 400 000 auront des formes plus graves et 5% soit 200 000 des formes sévères et parmi ces 200 000 formes sévères la moitié **pourrait décéder soit 100 000 personnes** ce qui représenterait un niveau ANNUEL de décès comparables au nombre de décès de 150 000 décès annuel dus au cancer (420 x 365 jours) ou à celui de 110 000 décès annuel dus aux addictions (300 x 365 jours).

Mais plus le pourcentage de population touchée augmente, plus la surmortalité du covid-19 parmi la population française sera significative. Et si on ne faisait rien et que nous laissons les gens interagir socialement normalement, alors le virus contaminerait (comme parfois la gastro-entérite ou la grippe saisonnière) 80 à 90% de la population, ce qui occasionnerait, selon le même calcul, une surmortalité de près de 350 000 décès en plus des 600 000 décès « habituels » naturel annuels, ce qui constituerait un impact violent qui toucherait chacune des 35 000 communes du territoire national – même si parmi les 600 000 décès « habituels », une bonne partie d'entre eux serait aussi les « mêmes décédés » du covid-19, mais seulement décédés un peu plus tôt que prévu.

Enfin, **limiter l'impact est aussi un enjeu de santé qui permet au système hospitalier de pouvoir « absorber » la quantité de malades à traiter** en même temps mais en peu de temps. Actuellement la capacité de traitement installée est de 6 000 lits, elle peut être doublée quasi instantanément si nécessaire entre 12 et 15 000 lits au besoin, et être multiplié à nouveau par 2 ou 3 si nécessaire encore pour atteindre 20 à 30 000 lits.

Il faudra néanmoins pour une épidémie qui va se concentrer sur 2 à 3 mois soit entre 60 et 100 jours, être capable de pouvoir traiter « ponctuellement » de l'ordre de 100 à 300 000 personnes gravement touchées sur 3 mois (30 000 lits x 100 jours = 3 millions de jours d'hospitalisation pouvant traiter 300 000 personnes x 10 jours de réanimation chacun).

**DONC LE MOT D'ORDRE EST DONC D'APPLIQUER LES CONSIGNES DE LIMITATIONS TEMPORAIRES DE LA VIE SOCIALE ET DE METTRE EN PLACE LES MESURES « BARRIÈRE » PRÉCONISÉES.**

En comptant une fois de plus sur **L'IMPLICATION DE TOUS** dans le respect des mesures « barrière » et dans l'espoir de nous voir tous collectivement sortir rapidement de cette période de restriction de liberté et de mobilité, je vous prie, Monsieur, Madame, d'accepter mes salutations distinguées et mes chaleureux remerciements pour votre implication personnelle au quotidien.

Le Maire de Lugny-les-Charolles, le 15 Mars 2020



*Patrick Bourillon*